

Communiqué de Mgr Jean-Luc Bouilleret, archevêque du diocèse de Besançon

Rapport de la Commission Indépendante sur les Abus Sexuels dans l'Eglise (CIASE)

Ce mardi 5 octobre la Commission Indépendante sur les Abus Sexuels dans l'Eglise a remis son rapport sur lequel elle travaille depuis plus de deux ans. Cette date marque une nouvelle étape importante dans la lutte contre les abus sexuels dans l'Eglise. Le résultat de cette enquête montre une réalité douloureuse et bouleversante, dont l'ampleur est dramatique.

Mes pensées vont en premier lieu aux personnes victimes. Je les remercie pour leurs témoignages et leur courage d'avoir osé parler, permettant ainsi ce chemin de vérité. Je remercie également leurs proches et toutes les personnes qui les soutiennent au quotidien. J'ai une pensée particulière pour toutes les personnes victimes qui n'ont pas pu parler. Je suis prêt à recevoir et écouter celles qui le souhaitent.

Je salue le travail de la commission, dirigée par M. Jean-Marc Sauvé, qui a mené son enquête de manière très consciencieuse en s'appuyant sur une démarche scientifique pluridisciplinaire. Cette enquête était difficile et éprouvante. De nombreuses auditions avec des personnes victimes ont eu lieu, offrant un espace d'écoute et de respect à ces personnes qui n'avaient pas toujours été entendues par l'Eglise. Ces auditions ainsi que le travail de recherche dans les archives étaient des étapes nécessaires pour faire toute la lumière sur ces crimes commis au cours des soixante-dix dernières années.

Le diocèse de Besançon a accepté la sollicitation de la CIASE de consulter les archives diocésaines. Nous avons rendu accessibles les documents demandés et nous avons collaboré de manière étroite avec l'enquêteur afin d'avoir une meilleure connaissance des abus sexuels commis sur notre territoire. Nous devons ce travail de transparence aux personnes victimes ainsi qu'à toutes les personnes qui ont porté à notre connaissance de tels faits. Depuis 2016, le diocèse s'est doté d'une cellule d'écoute et d'accueil pour les victimes. Une équipe formée en a la charge. J'ai rencontré, avec un membre de la cellule, toutes les personnes victimes qui en faisaient la demande. Notre porte leur reste ouverte pour un temps d'échanges, si elles en éprouvent le besoin. La cellule d'écoute reste en place ; elle est joignable par téléphone au 06 44 14 22 88 ou par mail (via le site du diocèse : diocese-besancon.fr).

En mars 2021, lors de l'assemblée plénière, les évêques de France ont voté des résolutions pour lutter contre la pédophilie au sein de l'Eglise. Nous poursuivrons ce travail lors de l'assemblée de novembre 2021 en nous appuyant sur les quarante-cinq préconisations de la CIASE. La lutte contre les abus sexuels au sein de l'Eglise est une priorité.

Il nous faut maintenant étudier précisément ce rapport. Ce dernier nous oblige à davantage de vigilance et de prévention au sein de nos diocèses. Le travail mené est conséquent et demande d'être étudié avec soin par respect pour les personnes victimes et pour les membres de la commission qui l'ont élaboré. Dans les mois qui viennent, des temps de réception et d'échanges autour de ce rapport auront lieu avec tous les acteurs engagés au service du diocèse ainsi que dans les paroisses auprès des fidèles. Nous mettrons tous les documents utiles à disposition des personnes en responsabilité dans notre Eglise diocésaine et nous poursuivrons la formation des acteurs qui sont en lien avec des enfants et des jeunes.

Je vous assure de notre détermination à mettre en œuvre les dispositifs les plus adaptés pour lutter contre les abus sexuels dans l'Eglise, afin que celle-ci soit un lieu d'écoute, de confiance et de fraternité.

Besançon le 5 octobre 2021

+ Jean-Luc BOUILLERET Archevêque de Besançon